

1^{er} octobre
1999

nouvelles

461



Industrie de l'environnement

Dix morts en cinq ans

Page 4

Santé-sécurité : la prévention maintenant !

est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (514) 598-2131. Publié tous les quinze jours, il est tiré à 23 000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination

Louis-Serge Houle
(lshoule@total.net)

Conception graphique

Jean Gladu
Sophie Marcoux

Mise en page

Jean Gladu
Sophie Marcoux
Louis-Serge Houle

Numérisation photo

Louis-Serge Houle

Rédaction

L'équipe du Service de l'information de la CSN

Photographes

Alain Chagnon
Michel Giroux
Archives CSN
Contributions militantes
Photographie de la couverture :
Alain Chagnon

Caricaturiste

Boris

Soutien technique

Lyne Beauhieu

Films

Graphique-Couleur

Impression

Les syndiqués CSN de l'imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Distribution

L'équipe du Service de distribution de la CSN, avec la collaboration de syndiqué-es en conflit

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus :
(514) 598-2233

1601, av. De Lorimier,
Montréal QC H2K 4M5

Site Internet de la CSN :

<http://www.csn.qc.ca>

BILLET
Jean-Pierre
Paire

Filatures

Cette coquine de langue française a parfois de bien curieuses manières. En particulier quand elle donne au même mot deux ou plusieurs significations complètement différentes.

Prenons le mot filature, par exemple. Il évoque tout de suite les nobles métiers du textile, le dur labeur des ouvrières, la fierté, le patrimoine, l'exode déchirant de nos ancêtres vers les usines de la Nouvelle-Angleterre, et les luttes syndicales mémorables comme celle de la Cottons de Valleyfield, en 1946, dont parlait *Nouvelles CSN* dans sa dernière édition.

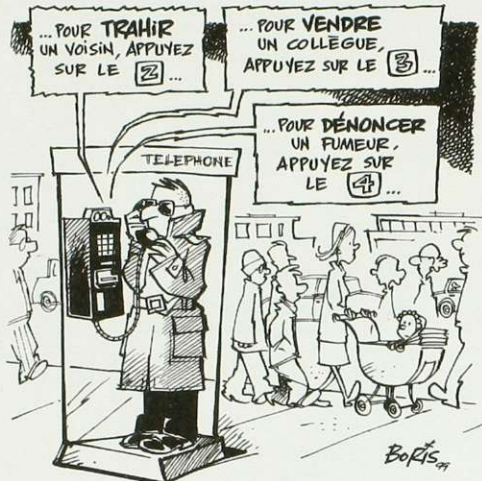
On trouve aussi le mot filature ailleurs dans ce numéro, mais cette fois accolé au mot vidéo, et tout de suite la combinaison nous inquiète et nous révolte. Parce que le résultat résonne comme « violation de la vie privée », « infiltration », « espionnage », « Big Brother », toutes connotations qui répugnent à l'esprit démocrate et respectueux de ses semblables. Et quand c'est un organisme gouvernemental, en l'occurrence la CSST, qui accrédite l'utilisation par les employeurs de moyens aussi méprisables, on lui voit presque le visage, à Big Brother :

le visage de l'État policier, encore plus repoussant quand on s'aperçoit qu'il est soutenu par l'impitoyable et aveugle bras de la Justice.

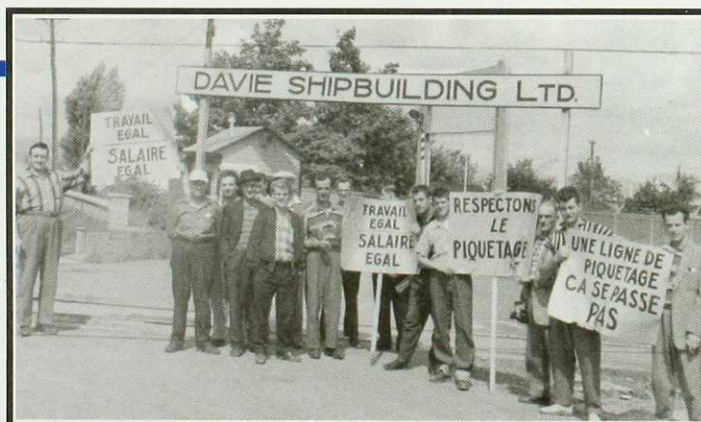
C'est ce même gouvernement péquiste qui, ajoutant au délire des ayatollahs anti-fumeurs, et encore inspiré par des impulsions flicardes, a institutionnalisé par sa loi une des turpitudes

humaines les plus viles et les plus abjectes, la délation, inoculant ainsi dans la société québécoise un poison, une pratique que même les truands les plus odieux ne pardonnent jamais. Et voilà que les compagnies d'assurances, quelle surprise..., emboîtent le pas en créant une « ligne ouverte » où tout un chacun pourra, « de façon anonyme et en toute confidentialité » — comme un lâche, quoi —, dénoncer son voisin qu'il soupçonne de les avoir trichées. Faudra-t-il alors s'étonner que dans cinq ans, dans vingt ans, réapparaissent ces bandes dessinées que nous distribuâmes les frères à l'école primaire, dans les années 50, et où l'on voyait des enfants dénoncer leurs parents pour sympathies communistes ?...

L'exode des cerveaux, c'est par où, s'il vous plaît ?



**Il y a
41 ans
déjà...**



Le 15 août 1958 :

Fondé il y a cinquante ans, le syndicat représentant les ouvriers du chantier maritime de Lauzon entreprenait une grève de neuf semaines, à l'été 1958, pour la reconnaissance de l'ancienneté. Ce chantier est aujourd'hui l'un des cinq plus importants au monde dans son secteur d'activité. Pourtant, son avenir est toujours menacé.

Rapport Arpin

Une plus grande place au privé dans la santé

« En catimini, on est en train de tracer la voie à une américanisation des soins de santé au Québec. »

Maroussia Kishka

Le 22 septembre dernier, le rapport Arpin a recommandé au gouvernement de donner une plus grande place au secteur privé dans les soins de santé, même s'il réitère la nécessité de maintenir un réseau public. Quelques jours plus tard, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, a indiqué qu'elle veut trouver d'autres sources de financement pour les soins de santé, notamment par des régimes d'assurance. « En catimini, on est en train de tracer la voie à une américanisation des soins de santé au Québec », affirme le président de la CSN, Marc Laviolette.

Selon le président du groupe de travail mis sur pied par le ministre Rochon en 1998, Roland Arpin, le réseau de la santé a atteint ses capacités limites à cause des compressions budgétaires. La ministre Marois, qui se donne un an de réflexion avant de donner suite aux recommandations de ce rapport, a renforcé ce constat. Elle affirme que le gouvernement n'a pas assez d'argent pour faire face aux besoins dans la santé, parce qu'ils progressent presque deux fois plus vite que la croissance économique.

Faire disparaître les CLSC

Le rapport Arpin n'a pas cru bon d'inviter le gouvernement à investir massivement dans les CLSC. Il recommande de les confiner aux régions rurales. « Ça ne nous surprend pas. Les médecins et leurs cliniques privées boudent depuis longtemps les régions éloignées. Ils ne peuvent pas y faire des profits comme en ville ! », ironise Marc Laviolette.

Dans les centres urbains, le groupe Arpin propose que des mégacliniques prennent leur relève et se voient confier le champ lucratif des chirurgies

d'un jour. Tout en se donnant un an de réflexion, la ministre Marois ne ferme pas la porte à donner une plus grande place aux cliniques privées. Une hypothèse qui ne sourit cependant nullement aux hôpitaux. Les compressions budgétaires font en sorte que des salles d'opération restent fermées ou sont sous-utilisées. Pour l'Association des hôpitaux du Québec, il vaudrait mieux rentabiliser ces équipements avant de songer à confier au secteur privé la chirurgie d'un jour.

La CSN trouve d'ailleurs aberrant qu'un groupe de travail recommande au gouvernement d'utiliser les fonds publics pour financer des mégacliniques privées dont l'objectif avoué sera de faire des profits. « Ces gestionnaires et médecins-entrepreneurs n'auront de comptes à rendre qu'à leurs actionnaires et non plus à la population », ajoute Marc Laviolette. La centrale syndicale s'oppose aussi à ce que le gouvernement refile l'augmentation des coûts de santé aux assurances privées.

Aux États-Unis, ce sont les compagnies d'assurances qui assument une bonne partie des coûts de la classe moyenne et

des mieux nantis pour les soins de santé. Et au fil des dix dernières années, l'« industrie » de la santé, le plus grand secteur d'activité de l'économie américaine, a surtout pris de l'expansion dans les soins de première ligne, l'hébergement de longue durée et les soins à domicile. Ce sont justement les créneaux envisagés par le rapport Arpin pour laisser plus de place au secteur privé et à l'entrepreneuriat médical au Québec.

Photo : Michel Giroux





Voyage au-delà du réel

La face masquée de la protection de l'environnement

Ridicule. Pas moins de dix morts en cinq ans dans l'industrie de l'environnement et ce secteur industriel n'est toujours pas reconnu comme groupe prioritaire par la CSST. Le problème ? Ici, le ridicule tue !

Henri Goulet

À moins d'être de fer, on n'y échappe pas. Dès l'entrée sur le site de Sani Mobile au parc industriel de Trois-Rivières, le souvenir de la mort de Jean-Guy Bélanger et de Claude Cossette rôde. Il y a un an déjà. Mais l'angoisse se lit encore sur le visage des opérateurs qui s'amènent dès six heures le matin. Un travailleur de l'environnement, c'est un peu comme un condamné en sursis. Le danger est toujours imminent. En présence de Robert Dugré et Daniel Beaulieu, deux vétérans de plus de dix ans d'expérience et membres actifs du syndicat CSN chez Sani Mobile, on s'apprête à comprendre un peu plus pourquoi. Voyage du côté noir de la protection de l'environnement.

« C'est parce que notre travail est tellement peu dangereux que les programmes de la CSST ne s'appliquent pas à nous, ironise Daniel Beaulieu

en procédant méticuleusement à toutes les étapes de son habillage pour entrer en espace clos. Si on prend toutes ces précautions, c'est seulement parce qu'on aime travailler de façon sécuritaire ! » Ou peut-être à cause de son penchant inéluctable pour le théâtre, la mise en scène et les costumes exotiques du genre Star Wars. On ne sait jamais.

Costumé comme pour faire un voyage interplanétaire

Pour un opérateur de haute pression (HP) en espace clos, les seuls préparatifs d'habillement ne prennent pas moins de 30 minutes. Deux couches de crème protectrice. D'abord une crème solaire numéro 60 pour contrer les brûlures et, par-dessus, une crème barrière isolante. Le brai, un résidu issu de la dis-



Daniel Beaulieu est responsable du programme syndical en santé et sécurité au travail chez Sani Mobile à Trois-Rivières.

Selon lui, si la ministre du Travail se donnait la peine de faire un stage en espace clos, le secteur de l'environnement serait automatiquement reconnu comme groupe prioritaire.

tillation de houille et de pétrole — qui durcit comme du roc après un certain temps —, exposé au soleil et à l'eau, brûle la peau aussi rapidement qu'un soleil de midi à 35 degrés sur une plage de Floride au mois de juillet.

Viennent ensuite les différentes couches de vêtements : le linge de corps et un habit de travail régulier. L'habit de haute pression, un costume de pluie de type industriel très épais, est ensuite enfilé. Pour les pieds,

des protecteurs en métal sont aussi nécessaires. Le jet d'eau est capable de trancher un billot de quatre pouces carrés en un clin d'œil. Un pied y passe en moins de temps. Le masque, celui permettant le branchement à l'air autonome — poumon vital de tout opérateur —, se doit d'être d'une étanchéité parfaite. Les éclaboussures d'eau et de brai rebondissent en un nuage indescriptible avec la pression du jet d'eau qui tape à plus de 10 000 livres.

Le harnais de sauvetage sert enfin à fixer le tuyau d'air autonome et le câble de rappel. « Au cas où, précise Robert Dugré. C'est ce câble qui permet de tirer l'opérateur hors du trou si jamais il lui arrivait malheur. » Enfin, une visière supplémentaire en plexiglas est nécessaire pour protéger le premier masque. Elle doit être changée aux heures à cause des morceaux de brai qui viennent la heurter de plein fouet. Tout ça, bien évidemment, pour le plaisir de travailler de façon sécuritaire !

Robert Dugré, membre de l'exécutif provincial du syndicat des travailleurs et travailleuses de Sani Mobile et membre fondateur du Syndicat national des travailleurs et travailleuses de l'environnement (SNTTE-CSN). « Seule une organisation nationale, selon lui, est en mesure de faire les pressions nécessaires pour protéger efficacement les opérateurs de haute pression en espace clos. »



Photos:
Alain Chagnon

Espace clos, haute pression et air autonome Trilogie synonyme de danger extrême

Avant de pénétrer dans le réservoir, d'autres précautions sont nécessaires, comme le test d'air effectué par l'hygiéniste de la compagnie et obligatoirement signé par l'opérateur. Les gardiens de sécurité doivent aussi être informés du moment exact de l'entrée dans le réservoir. En cas d'incident tragique, ils doivent être les premiers avisés, avant même de tenter quelque manœuvre de sauvetage de l'opérateur à l'intérieur.

Un troisième homme est aussi sur le site. « L'opérateur de vacuum est notre guetteur, précise Robert Dugré. En plus du pompage de l'eau, il se doit d'être constamment près du trou de sortie. C'est lui qui s'occupe du câble de rappel. Ton compagnon de travail, c'est ton lien avec la vie. Il faut une confiance totale. »

Un opérateur de HP peut difficilement travailler plus de trois heures consécutives dans une journée. La pression du fusil à jet d'eau est trop forte et l'épuisement physique vient rapidement. À 10 000 livres de pression, c'est 15 gallons d'eau à la minute qui y passent. « Je travaille penché à 45 degrés sur

ma lance, explique Daniel Beaulieu. Je travaille appuyé sur l'eau. Il faut se garantir les pieds dans un amas d'eau et de bloc de brai. » Le jet d'eau fait aussi éclater tout ce qu'il y a autour. Impressionnant. « Le pire, c'est de ne rien voir de ce qu'on fait, résume Daniel. Tu vois un bout de flamme blanche. Le jet d'eau est clair. Tu le vois. Pour le reste, je passe un coup d'eau sur ma visière. On travaille éclaboussé. Toujours. »

Les accidents, comme les « coups de gun », abondent. Les « ballounes », une blessure par injection d'eau, sont assez fréquentes. Sous haute pression, l'eau pénètre à l'intérieur de la peau qui gonfle. Un voyage à l'urgence est nécessaire pour y remédier. « L'eau et le sang ne font pas bon ménage, lance Robert avec une pointe d'humour. Lorsqu'ils arrivent au cœur en même temps, l'effet est irréversible ! »

Depuis les deux morts de l'an dernier, Sani Mobile est sous haute surveillance par la CSST. Tous les rapports d'intervention en espace clos doivent lui être acheminés. Et pourtant, selon Daniel et Robert, Sani Mobile (Onyx) est une des compagnies les plus sérieuses dans le domaine.

La CSN en campagne pour la prévention

Pour que la prévention devienne réalité, il faut que les travailleuses et les travailleurs puissent bénéficier des outils prévus dans la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* que sont les comités de santé-sécurité et le représentant à la prévention. Ces outils permettent, entre autres, d'obtenir du temps de libération payé par l'employeur pour travailler en prévention. Mais ces dispositions de la loi ne s'appliquent présentement qu'à quelques secteurs prioritaires, représentant moins de 15 pour cent de la main-d'œuvre. Plus de 85 pour cent de la main-d'œuvre en est donc exclue. Pourtant, comme on peut s'en rendre compte ici chez les travailleurs de l'environnement, certains de ces secteurs comportent des conditions de travail de toute évidence très dangereuses.

La CSN accélère donc sa campagne *Du temps pour agir, du temps pour la prévention* pour amener la CSST et le gouvernement à appliquer la loi à tous les secteurs.

Les différents outils produits, affiche, macaron, collant et dépliant seront expédiés dans les syndicats au cours du mois d'octobre pour les aider à sensibiliser leurs membres à la question.

Robert Boucher



Bridgestone-Firestone

Priorité aux salaires et à la retraite

Cinq mois après avoir déposé leurs demandes, les syndiqués attendent la réponse patronale.

Michel Crête

Amorcée en avril dernier, la négociation de la prochaine convention collective des 840 travailleuses et travailleurs de l'usine Bridgestone-Firestone, située à Joliette, entre dans le dernier droit.

Les syndiqué-es de l'usine de fabrication de pneus s'attendent à ce que l'employeur se prononce enfin sur leurs principales attentes : l'amélioration du régime de retraite, du régime d'assurance-collective et des salaires, ainsi que l'obtention de congés de maladie payés. Nos camarades veulent accéder à la retraite à compter de 57 ans, avec 55 pour cent du salaire moyen. Avec un salaire annuel moyen de 42 500 \$, un travailleur âgé de 57 ans rece-

vrait 23 375 \$ par année à sa retraite. Actuellement, un employé âgé de 55 ans ayant accumulé 30 années de service perçoit une rente de 14 400 \$ par an au moment de sa retraite.

Les salaires

Pour une convention collective de trois ans, les travailleuses et les travailleurs de la production revendiquent des augmentations de salaire totalisant 65 cents l'heure, alors que

les gens de métier réclament six pour cent. Ils exigent aussi différentes primes, trois jours de congés de maladie rémunérés par année et la septième semaine de vacances après 30 ans de service.

Quant à l'employeur, il est en demande à plusieurs chapitres.

Après la grève de six mois en 1995-1996, l'employeur et le syndicat ont décidé de négocier sur de nouvelles bases : des négociations gagnant-gagnant ! Le président du syndicat, Michel Paradis, rappelle à l'employeur que « gagnant-gagnant, ce n'est pas à sens unique ! ».



Michel Paradis

Marinas de Sorel

La sécurité d'emploi enfin obtenue

Syndiqués depuis un an, les 18 employé-es des marinas de Sorel signent leur première convention collective.

Michel Crête

« C'est le bonheur ! », lancent d'un même souffle Jonathan Clavet, Steve Danis et André Lussier, tous à l'emploi des marinas de Sorel. Ils avaient en effet de quoi se réjouir, ce lundi soir 27 septembre : les 18 travailleuses et travailleurs venaient d'adopter à l'unanimité les termes de leur toute première convention collective.

« Être syndiqués, c'est excellent ! Ça nous a permis d'obtenir des augmentations de salaire, mais surtout nous avons la sécurité d'emploi », déclare Steve Danis, président du syndicat. La sécurité d'emploi pour

les quatre permanents bien sûr, mais aussi la garantie pour les prochains étudiants qui seront embauchés de pouvoir demeurer à l'emploi des deux marinas durant une période de cinq ans.



Dans l'ordre habituel, André Lussier, Steve Danis, et Jonathan Clavet.

Pour une convention collective de trois ans venant à échéance le 31 décembre 2001, les quatre employé-es permanents verront leur salaire passer de 8,95 \$ à 12,75 \$ l'heure. Quant aux 14 autres employés saisonniers, leur salaire augmentera de 6,90 \$ à 8,16 \$ l'heure.

En opération du mois d'avril au mois d'octobre, les marinas

de Sorel font appel à des préposés-es à l'accueil, au gaz, au gardiennage et à l'entretien. Marina Saurel est un organisme à but non lucratif.

C'est en septembre 1998 que ce groupe d'employé-es a adhéré à la centrale, au Conseil central de la Montérégie et à la Fédération des employées et employés de services publics de la CSN.

Contribuables et salariés jetés dans la fosse aux lions

Sans débat ni étude sur les conséquences du sous-financement des services publics, le gouvernement a décidé de diminuer les impôts des contribuables de 1,3 milliard de dollars d'ici la fin de son mandat.

Maroussia Kishka

Déjà bel et bien amorcé dans les médias, le débat sur l'utilisation des surplus budgétaires franchira une nouvelle étape à compter du 12 octobre avec les travaux de la Commission parlementaire sur les finances publiques. Mais au lieu de convier les Québécoises et les Québécois à une réflexion sur l'utilisation des surplus budgétaires, le gouvernement du Québec a décidé de la limiter aux baisses d'impôt et d'envoyer dans la fosse aux lions contribuables et syndiqués du secteur public.

Personne, pourtant, n'a demandé de descendre dans la fosse aux lions, comme le fera savoir la CSN lors de la présentation de son mémoire à cette commission parlementaire. Dans la rue, même si les contribuables n'hésitent pas à dire aux sondeurs qu'ils trouvent leur fardeau fiscal trop lourd, ils affirment en même temps que nos gouvernements doivent en priorité réinvestir les surplus budgétaires dans la santé et l'éducation. Le manque de fonds publics pour les financer détériore la qualité des services publics et oblige les Québécoises et les Québécois à payer davantage de frais de scolarité et à augmenter leur contribution à leur régime d'assurance santé ou à se priver de soins ou de médicaments, par exemple.

Sourde oreille

La CSN constate que, depuis 1996, la course au déficit zéro s'est traduite par des coupes draconiennes dans les budgets, au point que le Québec arrive, aujourd'hui, au dernier rang des provinces canadiennes pour ses dépenses publiques en santé et en éducation par

habitant. Mais le gouvernement fait la sourde oreille.

Sans débat et sans étude sur les conséquences, il a décidé de baisser les impôts des con-

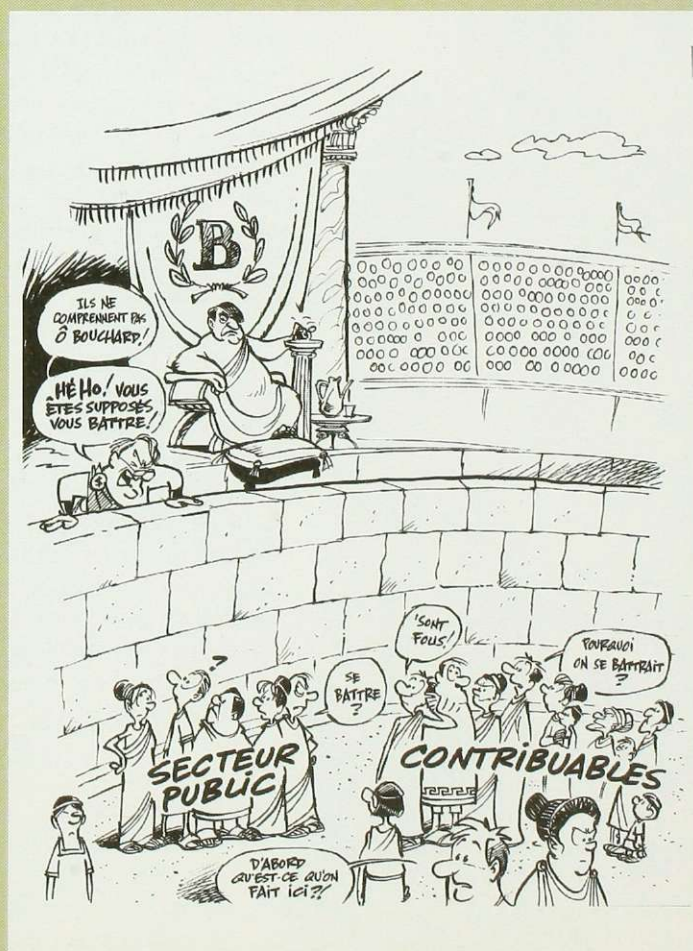
tribuables de 1,3 milliard de dollars d'ici la fin de son mandat. Il va même jusqu'à utiliser une approche démagogique en rendant la hauteur de ces baisses d'impôt conditionnelles aux hausses salariales qui seront accordées aux syndiqués du secteur public qui, sept fois sur dix, sont des femmes.

Le milieu des affaires s'en réjouit. Le ministre des Finances, Bernard Landry, et le premier ministre Lucien Bouchard ont repris à leur compte

l'exemple de l'Ontario, sous prétexte que l'économie y tourne rondement depuis que le gouvernement conservateur de Mike Harris a baissé les impôts de 30 pour cent. Mais, contrairement à ce qu'ils prétendent, la plupart des analystes attribuent cette performance de l'économie ontarienne à des investissements industriels massifs, notamment en raison de la faiblesse du dollar canadien. Cette campagne de promotion des baisses d'impôt laisse aussi dans l'ombre le fait que l'Ontario n'a pas encore éliminé son déficit. La Banque Royale prévoit même qu'il va grimper de nouveau pour atteindre 1,4 milliard de dollars en 2000-2001, alors que toutes les autres provinces canadiennes l'ont déjà éliminé.

Cette campagne passe sous silence le fait que le Québec doit taxer davantage ses citoyens que l'Ontario pour financer les services publics et les programmes sociaux parce qu'elle a toujours eu un taux de chômage plus élevé et parce que le salaire moyen y est plus bas.

La CSN sait que la bataille sera coriace. Car les tenants de la privatisation des services publics, particulièrement dans la santé, sont déjà à l'œuvre, comme en fait foi le rapport Arpin. La centrale a donc décidé de faire une priorité de cet enjeu qu'est l'utilisation des surplus budgétaires.



Exercer son pouvoir...

Photos:
Alain Chagnon

sans en abuser

La violence ne s'exprime pas nécessairement par des coups de poing et des cris. Au contraire, pour être efficace, plus souvent elle se fait discrète.

Lucie Laurin

Tu as de l'influence. Tu n'as pas le titre, mais tu as le poids. En réunion d'équipe, ton opinion est déterminante. L'autre jour, tu es intervenu longuement sur une proposition d'une grande importance pour Pierre. En parlant, tu regardais tout le monde... sauf lui. Tu étais contre sa proposition.

Quand Pierre est intervenu, à plusieurs reprises tu as regardé au ciel en pianotant sur la table. À un moment donné, tu as regardé un collègue avec un sourire, et tu lui as refilé une petite note.

Le moment décisif est arrivé. Au cours d'un vote à main levée, la proposition de Pierre a été rejetée à l'unanimité moins un.

Exercée par quelqu'un qui détient du pouvoir, cette violence peut avoir de graves conséquences.

Compliquées, subtiles et toujours inégales, les relations humaines. Avec, souvent, un non-dit fait de poses, de gestes, de sous-entendus, de silences qui en révèlent plus long qu'un discours passionné. Avec des abus de pouvoir qui ont une influence certaine, voire dévastatrice.

La violence ne s'exprime pas nécessairement par des coups de poing et des cris. Au contraire, pour être efficace, plus souvent elle se fait discrète. Un commentaire, une réplique, peuvent quelquefois agir plus sûrement qu'un coup de couteau. Au pire moment, celui où l'innocente petite phrase aura le plus d'impact et où l'« Autre » se trouve désarmé.

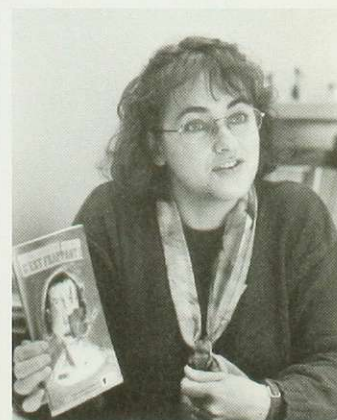
Cette violence ordinaire, quotidienne, qui est en chacun de nous, vise à conforter un pouvoir personnel, au besoin en humiliant quelqu'un, en dénaturant la démocratie, en minant la solidarité d'équipe. Exercée par quelqu'un qui détient du pouvoir, cette violence peut avoir de graves conséquences.

Les femmes et les inégalités

La violence que nous nous faisons à nous-mêmes, celle que nous subissons des

autres, celle que nous faisons subir aux autres et celle dont nous sommes témoins teinte, modifie, détruit parfois nos conditions et nos milieux de travail. Sujet inépuisable de réflexion et de débat s'il en est, la violence en milieu de travail fait depuis quelques mois l'objet d'une session de formation offerte aux élu-es et aux salariées de la Fédération de la santé et des services sociaux. *Nouvelles CSN* a assisté à la session des 5 et 6 juillet.

C'est le comité de condition féminine de la fédération qui a pris l'initiative d'organiser ces sessions. « Normal que ça vienne de nous : ce sont souvent les femmes qui sensibilisent leur milieu aux inégalités, explique Francine Lévesque, vice-présidente de la FSSS responsable de la condition féminine. Nous avons commencé par les inégalités sexuelles, avec le code d'éthique en ma-



Francine Lévesque

Photo : Michel Giroux

On a plus d'influence si on est un homme blanc, instruit, hétérosexuel et patron.

tière d'agression sexuelle et le guide syndical d'intervention sur la violence en relation amoureuse. Nous avons réussi à aller chercher l'appui des hommes, tant élus que salariés.

« Ce que nous voulons atteindre, avec cette session, c'est l'instauration d'une façon nouvelle de régler les conflits, qui ne se traduit pas par des gagnants et des perdants. »

L'objectif de la fédération est d'en arriver à une entente-type avec les employeurs, qui serait élaborée dans chaque établissement au cours de l'an 2000, à la fin des négociations nationales.

Reconnaître et nommer la violence

Animée avec brio et humour par Louise Ste-Croix, psychologue, et Réjane Lapointe, intervenante sociale, la session s'est ouverte sur une prise de conscience — habilement provoquée par la distribution aléatoire de nouvelles identités — des inégalités de pouvoir social dans les structures actuelles. Dès la mise au jeu, a-t-on constaté, la répartition est inégale — on a plus d'influence si on est un homme blanc, instruit, hétérosexuel et patron — et les possibilités d'abus de pouvoir innombrables. « La question à se poser est comment utiliser notre pouvoir collectif pour rééquilibrer les forces », a expli-

qué l'une des animatrices.

La prise de conscience s'est ensuite resserrée sur l'expérience personnelle et quotidienne de la violence. C'est honnêtement et sans complaisance que les participants se sont prêtés à l'exercice, faisant un effort pour reconnaître et nommer les contraintes inutiles auxquelles ils se soumettent et soumettent les autres. C'est ainsi que plusieurs ont admis résister physiquement au-delà de leurs forces, se refuser à eux-mêmes le droit à l'erreur, jouer les gros bras pour se montrer invincible, « brasser » leurs collègues de travail sous l'effet du stress, recourir à la bouderie et au chantage pour culpabiliser autrui, céder aux préjugés ou aux pressions indues plutôt que s'ouvrir à l'inconnu, etc.

Prendre soin de soi et des autres

« Pourrait-on admettre qu'on ne peut pas toujours performer, que notre pouvoir personnel varie et que non seulement la violence nous affecte, mais que c'est un signe de bonne santé que d'en être affecté ? Pourrait-on admettre aussi qu'il en va de même pour les autres et en tenir compte ? », a demandé Louise Ste-Croix. Comment faire, alors, dans un milieu de travail qui encourage la compétition et cultive l'abus de pouvoir, pour tendre vers des relations égalitaires et travailler efficacement en coopération ?

La deuxième partie de la session proposait des outils de communication pour exprimer une frustration bien légitime

sans alimenter un conflit, prévenir ou désamorcer une crise, reprendre le contrôle de soi, et surtout, éviter de s'enfermer dans le triangle de protection (dit triangle de Karpman), d'autant plus menaçant que le travail est stressant. Ce cycle infernal consiste à passer du rôle de sauveteur à celui de persécuteur à celui de victime, ce qui peut mener à l'épuisement ou à la multiplication d'abus de pouvoir.

À point nommé

Cette session de formation tombe à point nommé. Dans le secteur de la santé et des services sociaux, les milieux de travail sont déstabilisés et l'accumulation de frustrations menace à tout moment de faire sauter la marmite. Pour leur part, les salarié-es de la CSN ont eux aussi subi les effets dérangeants d'une restructuration de la centrale. « Nous souhaitons que les élu-es et les salarié-es qui ont participé à la session deviennent des agents multiplicateurs et transmettent à leur tour aux syndicats la formation qu'ils ont reçue afin que s'améliorent, pour nos membres, la qualité de vie et la satisfaction au travail », de conclure Francine Lévesque.



Organisée par la FSSS, la session a été animée avec brio et humour par Louise Ste-Croix, psychologue, et Réjane Lapointe, intervenante sociale.



Conflits dans l'alimentation

Tassez-vous les petits !

Le secteur des marchés d'alimentation est en pleine réorganisation. Les syndicats, eux, s'organisent.

Henri Jalbert

Tassez-vous les petits ! Mondialisation des marchés, arrivée des grandes surfaces, changements dans les habitudes de consommation, intensification de la concurrence, réorganisation des tâches : le commerce de détail en alimentation est en pleine mutation. La petite épicerie de quartier a-t-elle tendance à disparaître pour faire place à plus grand, plus gros, plus fort ? Après tout, ne sommes-nous pas en Amérique du Nord ?

Tassez-vous les Québécois ! Le vent mauvais souffle d'ouest comme il souffle d'est. Loblaw — le gros de l'Ontario — a acquis Provigo par l'entremise de la Caisse de dépôt et de placement du Québec. Est assez civilisé pour accepter qu'il y ait un syndicat, mais en autant que les salarié-es ne revendiquent pas d'améliorations à leurs conditions de travail. Pour sa part, Sobeys — le gros des Maritimes — a avalé IGA. Est une organisation antisyndicale connue. Sobeys n'a pas de syndicats en Nouvelle-Écosse, pourquoi en aurait-il besoin au Québec ?

Tassez-vous les travailleurs ! Déjà que les conditions de travail se sont détériorées au cours des dernières années et qu'en maints endroits on approche le salaire minimum. Aujourd'hui, la main-d'œuvre est plus stable et les travailleurs recherchent de meilleures conditions de travail et, surtout, la création de postes à temps plein, une denrée rare dans ce secteur. Ça va jouer dur. C'est déjà commencé.



Les employé-es du marché d'alimentation IGA, à Saint-Hyacinthe, sont en lock-out depuis le 21 juin.

Boycottage à Saint-Hyacinthe

Ici, c'est plutôt le style Sobeys. Au marché IGA du quartier Douville, l'employeur Raphaël

Picard ne veut visiblement pas de syndicat. Il a procédé par voie de lock-out le 21 juin. Dans Saint-Hyacinthe, leur convention, c'est LA convention. L'employeur est en demande. Veut



Au Maxi de Mont-Joli, où le syndicat est en grève depuis le 17 juin, l'employeur essaie de ratatiner les salaires.

désyndiquer 25 pour cent des employé-es réguliers, changer 40 pour cent des postes à temps partiel, privilégier les employé-es non syndiqués et les membres de sa famille en ce qui a trait au nombre d'heures travaillées. Un boycottage des autres marchés IGA de Saint-Hyacinthe a été lancé et, si nécessaire, on ira en assemblée générale du Conseil central de la Montérégie pour l'étendre à la région.

Grève à Mont-Joli

Au Maxi de Mont-Joli, c'est le style Provigo-Loblaw. On accepte plus facilement la présence du syndicat, même qu'il n'y a pas de problèmes avec les clauses non pécuniaires — du moins dans ce dossier —, mais l'employeur essaie de ratatiner les salaires et de les confiner aux abords du « cheap labor ». Les travailleuses et les travailleurs, eux, revendiquent un redressement salarial. Pourquoi y aurait-il une différence variant de 1,35 \$ à 1,90 \$ l'heure avec les salaires payés aux marchés Maxi de Rimouski et de d'autres régions ? Ils ont déclenché la grève le 17 juin après un refus unanime des offres patronales. Ici, c'est avant tout une question d'équité.

Secteur public

Plan d'action : la parole est aux membres

La consultation sur la grève se poursuit au sein des syndicats du front commun

Thérèse Jean

C'est à la quasi-unanimité que les quatre fédérations du secteur public de la CSN ont adopté la nouvelle recommandation du front commun concernant le plan d'action. La parole est maintenant aux membres qui, jusqu'au 26 octobre, se prononceront dans leurs assemblées générales sur un débrayage légal de 24 heures à être exercé le 25 octobre et la grève générale légale illimitée à être déclenchée au plus tard le 18 novembre.

La décision des enseignantes et des enseignants des commissions scolaires, affiliés à la CEQ, de ne pas être au rendez-vous le 25 octobre avec les autres composantes du front commun n'a pas découragé les fédérations du secteur public de la CSN. Le plan d'action a été revu de façon à réconcilier les rendez-vous de tous les groupes du front commun dans une même stratégie d'action.

Un tournant

« Nous sommes vraiment à un tournant. Il y a des problèmes majeurs à régler. Cette négociation est l'occasion de remettre sur leurs rails les grands réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et de mettre à jour les conditions de travail laissées sur la touche depuis 1989. Quant aux salaires, il n'y a pas de honte à demander des augmentations alors que les salarié-es ont vu leur pouvoir d'achat chuter de 5,9 pour cent depuis 1991 et que la croissance économique est au rendez-vous, permettant ainsi au gouvernement de disposer de surplus budgétaires importants », rappelle la vice-présidente Claudette Carbonneau.

Devant la lenteur excessive des négociations et des visions diamétralement opposées sur la façon de résoudre les problèmes, la nécessité de passer à une vitesse supérieure ne fait pas de doute. La recherche d'un règlement satisfaisant des conventions collectives cet automne est un objectif fondamental. Le plan d'action s'appuie sur la nécessité de faire peser de tout son poids la menace réelle d'un affrontement dans les services publics. Dans ce contexte, la grève légale est un élément clé pour éviter que le gouvernement prétexte quelque raison que ce soit pour refuser de négocier, comme il l'a fait avec la FIIQ cet été. Le front commun mise sur deux dates butoirs. Le débrayage du 25 octobre, intervenant à la mi-temps d'un échéancier très serré, vise essentiellement à forcer une évolution des pourparlers aux tables de négociation afin que le maximum de revendications soient satisfaites avant d'exercer une grève générale illimitée.

notre travail
ça compte!



Aux Îles-de-la-Madeleine, les syndiqué-es ont entrepris une grève il y a trois mois pour obtenir vingt-cinq cents l'heure et pour protéger les emplois.

Même à la COOP

Les Îles-de-la-Madeleine. Il y a une coopérative alimentaire à Havre-aux-Maisons. Tout irait mieux ? Mais non ! Il y a grève depuis trois mois. Pourquoi ? Les demandes ? Vingt-cinq cents l'heure par année de convention, la protection des emplois des salarié-es à la suite de l'embauche d'un troisième cadre appelé à exécuter les tâches normalement confiées aux syndiqué-es et l'application de l'ancienneté pour l'attribution du travail sur les différents départements... des demandes qui ne sont vraiment pas exagérées. Alors ? En vérité, c'est une question de principe pour le gérant : il ne veut pas de syndicat, alors il le contourne, le

dénigre, s'adresse directement aux travailleurs, tente de négocier par médias interposés, recrute des bénévoles briseurs de grève. La question à quarante mille piastres ? Le gérant de la COOP a-t-il suivi sa session Négo 101 chez Sobey's ou chez Loblaw ?

Vous rappelez-vous Métro-Richelieu ?

Enfin Métro-Richelieu ! Parce qu'il y a aussi des Québécois dans l'alimentation... et ils ne sont pas tous propriétaires de *binneries*, ça c'est sûr. Le marché Métro de Témiskaming est en grève depuis quatre mois et le conflit porte sur le salaire. Décidément, il y a des moments où tous les patronats de la terre se ressemblent.



Bas-Saint-Laurent

Solidarité avec les travailleurs en conflit

Le vice-président de la CSN, Roger Valois, s'est rendu, le 21 septembre, dans la région du Bas-Saint-Laurent pour saluer les militants de la CSN, particulièrement les syndiqué-es en conflit. Rappelant qu'il y a maintenant plus d'un an que les employés des deux garages Chrysler de Rimouski sont les uns en grève et les autres en lock-out, il a lancé un appel à la solidarité aux membres de la CSN et aux éventuels acheteurs de la région, leur faisant

remarquer que les produits Chrysler se vendent ailleurs qu'à Rimouski. Roger Valois a également salué les travailleuses et travailleurs de la chaîne d'alimentation Maxi, à Mont-joli, en grève depuis le 17 juin afin d'obtenir un redressement salarial, ainsi que les cols blancs de l'aéroport de Rimouski, en grève depuis huit mois pour gagner le respect de leur ancienneté, la sécurité d'emploi et la fin des horaires de travail brisés.

L.L.

Quebecor

La FNC demande une enquête

La Fédération nationale des communications de la CSN presse le Comité de surveillance de TQS d'enquêter sur les faits dénoncés par les syndiqués du *Journal de Montréal*. Selon ces derniers, Quebecor contrevient à son propre code de déontologie et aux engagements pris devant le CRTC lors de l'acquisition de TQS. Dans ce code, TQS, propriété de Quebecor, affirme reconnaître l'importance de préserver une diversité de voix médiatiques et s'engage à assurer l'indépendance éditoriale de TQS vis-à-vis les journaux publiés par Communications Quebecor, notamment le *Journal de Montréal*. La FNC a rappelé que la décision du CRTC, concernant l'acquisition de TQS par Quebecor, était formelle et contraignait Quebecor à respecter ces engagements visant à protéger l'indépendance et l'étanchéité des salles de nouvelles de Quebecor et de TQS.

L.-S. H.

Arts de la scène

250 artistes sortent de l'ombre

Après six ans de vaines négociations, l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ), affiliée à la Fédération nationale des communications de la CSN, a dénoncé publiquement, le 29 septembre, le refus des représentants des plus grandes compagnies de théâtre du Québec (dont la Compagnie Jean Ducep-

pe, le Théâtre du Nouveau Monde, le Trident, Films Rozon inc.) de reconnaître la valeur du travail des concepteurs de la scène. Elle a fait circuler une pétition qui a recueilli la signature de 250 artistes. « Les producteurs nous offrent l'équivalent de trois dollars l'heure pour tout notre travail de conception. La moitié du salaire

minimum ! C'est beaucoup moins que ce que touchent les salarié-es à l'emploi des compagnies de théâtre », a expliqué Sylvain Letendre, président de l'association. L'APASQ représente les concepteurs (plus d'une centaine) de décors, de costumes, de son et d'éclairage de la scène du Québec.

L.L.

Québec-Chaudière-Appalaches

Ann Gingras à la présidence du conseil central

Succédant à Denise Boucher, élue à la troisième vice-présidence de la CSN au congrès de mai, Ann Gingras est devenue la nouvelle présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches lors de l'assemblée générale du conseil central, tenue le 22 septembre. Provenant du syndicat des employé-es du Hilton Québec, Ann Gingras occupait auparavant le poste de vice-présidente du conseil cen-



Ann Gingras

tral. Dès son élection, Ann Gingras a lancé une flèche à la ministre québécoise du Travail, Diane Lemieux, « reconnue jus-

qu'à maintenant pour sa méconnaissance des règles et pratiques qui régissent le monde du travail et de l'emploi. Éternellement en réflexion, elle se révèle une grande déception au sein du gouvernement Bouchard », a-t-elle déclaré. La présidente du conseil central a notamment fait remarquer que la ministre Lemieux était la toute première ministre du Travail à ne pas avoir procédé à une hausse du salaire minimum au cours des 12 dernières années.

L.-S. H.

Salaire minimum

Une hausse, ça presse !

La CSN presse le premier ministre Bouchard de manifester sans détour son appui aux femmes en appuyant une hausse du salaire minimum. « Nous savons qu'il existe une division sur cette question au sein de son conseil. Des ministres détenant un portefeuille à caractère

économique s'y opposent au nom des diktats de la compétitivité, tandis que d'autres, des femmes ministres responsables de dossiers à caractère social, plaident pour un relèvement afin d'améliorer le niveau de vie des plus pauvres, en général des femmes », a affirmé le président de la

CSN, Marc Laviolette. Environ 200 000 personnes, dont les deux tiers sont des femmes, gagnent leur vie au salaire minimum, soit 6,90 \$ l'heure, ce qui leur donne un revenu annuel, pour un emploi à plein temps, en-deçà du seuil de pauvreté.

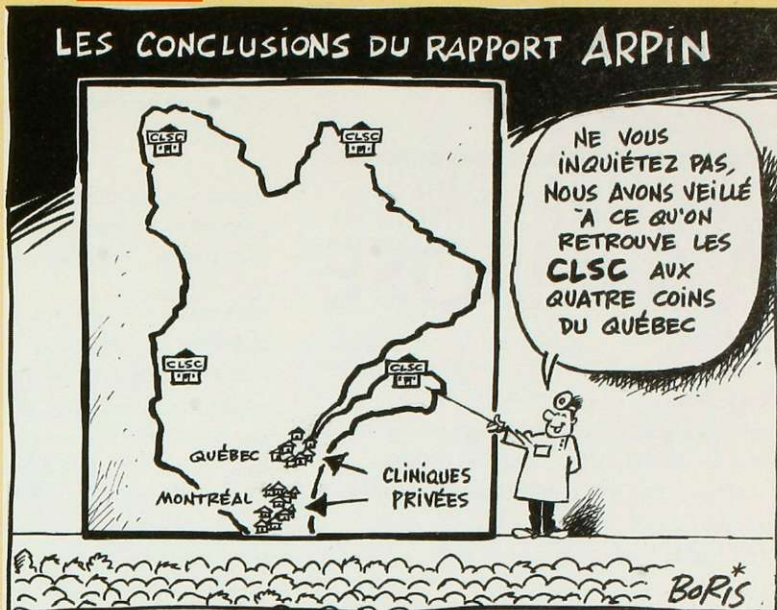
M.K.

Alma

Chantier fermé à l'aluminerie d'Alcan

À la suite de manifestations, Alcan a fermé, du 29 septembre au 4 octobre, le chantier de construction de son aluminerie d'Alma pour, selon elle, régler l'attribution du travail et les juridictions entre les différents métiers. Écartée des discussions entre Alcan, le gouvernement et la FTQ-Construction, la CSN-Construction a exigé d'être de la partie. « Il est inadmissible que nous ne participions pas à ces pourparlers ! », a dénoncé le président de la CSN-Construction, André Paquin. Il reproche à Alcan de faire accomplir les travaux de béton préfabriqué à l'extérieur du chantier. Ce qui prive de travail des briqueteurs, des charpentiers-menuisiers, des cimentiers, des ferrailleurs et des manœuvres. « Il n'y aura pas d'accord sans notre consentement », a insisté André Paquin.

M.C.



FLASH

Banque Nationale

La conciliation demandée

Les 200 employés des services de télécommercialisation et de recouvrement de la carte de crédit Master-



card de la Banque Nationale comptent faire appel à la conciliation pour faire débloquer la négociation. Depuis le dépôt des demandes, en février, il y a eu 16 séances de négociation et la banque laisse traîner les

choses. L'été dernier, le Conseil canadien des relations industrielles a constaté que la banque a eu recours à des pratiques déloyales en vue d'empêcher la syndicalisation de ces employés, mais aussi ceux de

la téléphonie. Ce dernier groupe a reçu son certificat d'accréditation en

juillet. En 1998, les trois groupes de salarié-es de la banque avaient adhéré à la CSN. L'an dernier, les profits de la Banque Nationale, en hausse, ont atteint 380 millions \$.

M.C.

Lecture

Bulletin d'histoire politique

L'histoire politique n'ayant plus vraiment la cote chez les historiens, Robert Comeau, professeur d'histoire à l'UQAM, a rassemblé une équipe dynami-



que qui vise à corriger cette lacune par la publication d'une revue spécialisée dans ce domaine.

En plus des dossiers thématiques, la revue laisse place aux débats, à la recension des ouvrages récents et à plusieurs chroniques, dont celle de l'historien Bernard Dan-

sereau sur le mouvement ouvrier. Dans sa dernière livraison, il nous propose une analyse critique de trois volumes : celui de Jean-Marc Piotte sur le syndicalisme québécois, celui de Jacques Keable sur Marcel Pepin et la réé-

dition du volume de Louis Fournier sur le FLO. On s'abonne auprès de Pierre Drouilly, département de sociologie, UQAM, C.P. 8888, succ. Centre-ville, Montréal, H3C 3P8.

Bulletin d'histoire politique, AQHP/Comeau & Nadeau Éditeurs, vol. 8, no 1 — automne 1999, 254 p.

H.G.

Religion à l'école

Pour la laïcisation de l'école publique

En commission parlementaire le 22 septembre, la vice-présidente de la CSN, Denise Boucher, a invité le gouvernement du Québec à franchir une autre étape et à enclencher le processus conduisant, enfin, à la laïcisation complète et totale du système scolaire québécois. La CSN incite le gouvernement à reconnaître le principe de « laïcité ouverte » mis de l'avant dans le rapport Proulx, à tenir un vaste débat public sur cette question et à pren-

dre, dans un délai raisonnable, ses responsabilités pour faire en sorte que l'école québécoise soit davantage en symbiose avec l'ensemble des valeurs véhiculées dans une société moderne et plurielle comme le Québec. On peut consulter le mémoire sur le site Web de la CSN.

H.G.



Denise Boucher

Campagne Leucan

Objectif dépassé

Cet été, des centaines d'enfants, atteints de leucémie ou d'autres formes de cancer,

et leurs parents ont pu séjourner au Camp vol d'été 1999 grâce, entre autres, aux contributions des membres de la CSN. En invitant ces enfants à ce camp, Leucan leur donne la chance de réaliser de petits rêves qui leur permettent d'oublier les souffrances de leur maladie. Cette année, la CSN a dépassé son objectif en recueillant plus de 116 000 dollars auprès de ses membres et des salarié-es du mouvement. L'objectif était d'amasser 100 000 dollars. Bravo et à la prochaine campagne !

L.-S. H.



La CSN sur Internet :
<http://www.csn.qc.ca>



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

1. Corrigez, s'il y a lieu, les mots ou expressions en italique.

a) La convention collective sera signée bientôt. Il ne reste que quelques *technicalités* à régler.

b) Les *manuels de service* doivent être rédigés en français.

c) L'automne est aussi la saison des *levées de fonds*.

d) Le syndicat des professeurs du collège a *logé* un grief.

e) On a voulu *pallier* à un manque de personnel.

Réponse. a) Détails de procédure, points de détail. b) Guides d'entretien. c) Campagnes de financement ou collectes de fonds. d) Déposé, présenté ou formulé. e) Remédier. Le verbe pallier ne doit pas être suivi de la préposition à. On pallie un manque, on ne pallie pas à un manque. De plus, pallier signifie corriger quelque chose de manière provisoire et incomplète.

2. Dans les phrases suivantes, choisissez entre *acquis* et *acquit*.

a) Devant les faits, l'ensemble des membres *acqui_* la certitude que les demandes de l'employeur portaient atteinte aux droits *acqui_*.

b) Par *acqui_* de conscience, tout le monde décida d'aller voter.

c) Comme le dit le proverbe, bien mal *acqui_* ne profite jamais.

Réponse. a) Acquit, acquis. b) Acquit. c) Acquis.

3. Corrigez les fautes, s'il y a lieu.

Même si le dernier rapport du Conseil de la langue française tente de nous abuser avec son miroir aux allouettes, force est de constater que la situation du français se dégrade dans les milieux de travail, même dans le secteur public. Plusieurs intervenants déplorent un manque évident de volonté gouvernementale dans ce dossier. Malgré les promesses nombreuses, les gestes concrets tardent à venir. Les pressions devront se faire de plus en plus fortes pour faire là aussi bouger ce gouvernement sans gouverner. Entretemps, les syndicats devront être de plus en plus vigilants et faire respecter le droit de leurs membres de travailler en français. Les comités de francisation, en période de dormance dans plusieurs entreprises, devront également être ranimés. Ils ont toujours leurs raisons d'être, même lorsque l'entreprise a reçu son certificat de francisation.

Réponse. Alouettes. À venir. Fortes. Sans gouverner. Entre-temps, puisqu'il s'agit ici d'un adjectif et non d'un nom. Dormance. Leur raison.

Robert Boucher



Depuis la dernière parution de *Nouvelles CSN*, le 17 septembre, 165 travailleuses et travailleurs ont adhéré à la CSN ou ont vu leur syndicat accrédité par le ministère du Travail.

Cinéma Saint-Hyacinthe

Au Cinéma de Saint-Hyacinthe, les 26 employés ont fondé, le 20 septembre, un syndicat CSN. C'est la Fédération nationale des communications qui négociera leur première convention collective. La fédération représente déjà les salarié-es des salles de cinéma Eaton, Loews-Palace, Parisien et Versailles, toutes situées dans la région métropolitaine.

CLN Industries

Affectés à la réparation et l'entretien de matériel ferroviaire et de locomotives, les 35 travailleurs de CLN Industries International ont pris la bonne voie : ils ont choisi la CSN, le 18 septembre. Auparavant, les employés de l'entreprise de Charny, dans la région de Québec, étaient membres d'un syndicat américain.

CRD Laval

Sept agents de projets et employées de bureau du Centre régional de développement de Laval ont jugé que leur épanouissement pouvait aussi passer par la syndicalisation. Ils ont rallié la CSN et la Fédération des professionnelles, le 16 septembre.

Distribution 20-20

À quelques jours de la Fête du travail en septembre, les 23 employés de Distribution 20-20 à Québec avaient de quoi célébrer : ils se sont donné un syndicat CSN. Ils œuvrent dans une entreprise de quincaillerie d'armoires, de meubles,

de matière stratifiée (polyester), etc.

Hebdo *Le Citoyen*

Le 16 septembre, le Syndicat des journalistes de l'hebdomadaire *La Frontière* a déposé une requête en accréditation pour représenter les journalistes à l'emploi de Publications du Nord-Ouest, qui publie le journal *Le Citoyen* d'Abitibi-Ouest. Ce journal est une propriété de Quebecor, qui possède 90 pour cent de l'ensemble des hebdomos en Abitibi. La FNC-CSN négociera leurs conditions de travail.

Résidence Laurendeau

Sur le boulevard Guoin,

à Montréal, sept éducatrices et éducateurs ont vu reconnaître leur syndicat CSN par le ministère du Travail.

Le syndicat de Métro-Richelieu s'agrandit

Le Syndicat des travailleuses et des travailleurs des Épiciers Unis Métro-Richelieu (CSN) a accueilli 67 nouveaux membres. Il s'agit des employé-es de l'informatique de Métro-Richelieu, à Laval, qui viennent de recevoir leur certificat d'accréditation syndicale du ministère du Travail. Ce qui porte à 400 le nombre de membres de ce syndicat.

Michel Crête



Après un conflit de neuf mois

Les salaires en hausse de 25 pour cent

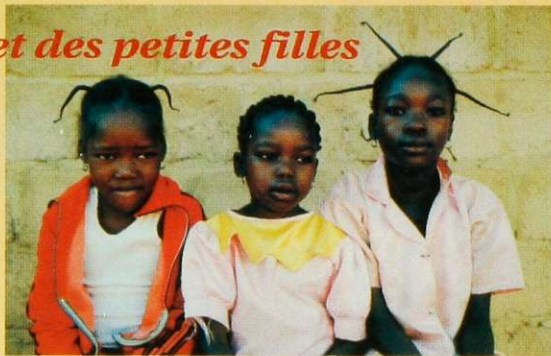
En grève durant neuf mois, les 60 employé-es de la tourbière Sogevex, à Pointe-Lebel, sur la Côte-Nord, auront droit à des augmentations de salaire substantielles de 25 pour cent pour un contrat de cinq ans. Le salaire grimpera de 11,50 \$ à 14 \$ l'heure d'ici la fin de la convention collective, en mai 2004. De plus, l'employeur s'est engagé à attribuer le travail en temps supplémentaire en respectant l'ancienneté. Le boulot dans une tourbière étant saisonnier, les 54 employé-es réguliers ont obtenu l'assurance de travailler le nombre d'heures suffisant pour se qualifier à l'assurance-emploi. Les six autres employé-es sont des étudiantes et des étudiants. Les activités de la tourbière ont repris le 7 juin dernier. Sogevex est la propriété de l'entreprise Tourbière Premier, de Rivière-du-Loup.

M.C.

Documentaire

Des marelles et des petites filles

« Je m'appelle Soni. J'ai 10 ans. Pour mon travail, je pars à 7 heures le matin. Je reviens à 15 heures. Je ramasse des rebuts, du papier, du plastique, des bouteilles grosses comme ça. Je vais les vendre, et je me prépare pour l'école. »



Safie, Adjaratou et leur amie habitent Ouagadougou. Comme la majorité des filles de leur pays, elles ont été, malgré elles et dans l'ignorance, excisées.

Au-delà des scènes de la vie quotidienne, normales pour elles, troublantes pour nous, la cinéaste Marquise Lepage nous présente, dans son documentaire *Des marelles et des petites filles*, des témoignages saisissants de fillettes qui rêvent de se sortir d'un avenir décidé d'avance

et sur lequel elles n'ont aucune prise. Marquise Lepage a parcouru le monde pour filmer la vie d'une dizaine de filles. À Haïti, en Thaïlande, au Pérou, au Yémen et au Burkina Faso, la réalisatrice trace un portrait de

l'extrême exploitation dont sont victimes les filles : esclavage, travail forcé, réclusion, mutilations génitales.

Produit par Les Productions Virage en coproduction avec l'ONF, *Des marelles et des petites filles* est présenté à Ex-Centris, au Cinéma Parallèle, 3536 boul. Saint-Laurent à Montréal, du 29 octobre au 4 novembre.

M.C.

L.-S. H.

**Secteur privé
Les salaires en hausse**

Au cours des quatre premiers mois de l'année, les augmentations de salaire accordées dans le secteur privé au Canada ont été de 2,2 pour cent. Selon le *Globe and Mail*, pour la première fois depuis des années, les hausses de salaire dépassent de un pour cent la progression annuelle de l'indice des

prix à la consommation (IPC).

Pour sa part, Statistique Canada indique que le taux d'inflation a augmenté de 2,1 pour cent en août, comparé au même mois en 1998. Il était alors de 0,8 pour cent. La hausse est attribuable à la flambée des prix du pétrole.

M.C.

**Amnistie internationale
La CSN en campagne**

Sous la présidence de Marc Laviolette, la CSN entreprend, auprès de ses syndicats affiliés, une campagne pour appuyer financièrement Amnistie internationale. Fondé en 1961, cet organisme est voué à la défense des droits humains fondamentaux et compte un million de membres dans 150 pays. Amnistie internationale travaille à la libération des prisonniers d'opinion, à l'abolition de la peine de mort, au respect du droit à un procès équitable, à l'abolition des exécutions extrajudiciaires et des disparitions forcées et de la torture. Mais comme Amnistie n'accepte pas de subventions gouvernementales, elle compte sur des souscriptions populaires pour assurer son financement. La section canadienne française d'Amnistie internationale est appuyée par 20 000 personnes et 400 organismes qui contribuent pour plus de 700 000 dollars par année. Il est possible d'y adhérer en retournant le coupon ci-joint.



L.-S. H.

Gestion des déchets

La CSN émet des réserves

Devant la Commission parlementaire qui étudie l'avant-projet de loi sur la gestion des déchets, la CSN a déploré l'absence de toute définition relative aux termes déchet et matière résiduelle.

« Dans l'esprit populaire, indique-t-on, un déchet est quelque chose que l'on jette sans aucune autre considération alors qu'une matière résiduelle présente des aspects positifs assortis généralement d'une valeur économique. » La CSN croit qu'une omission de ce genre ne peut qu'être nuisible à toute démarche proactive dans la gestion des matières résiduelles et dans l'élaboration et la mise en place des plans de gestion. De plus, la CSN demande de permettre une plus grande participation des salarié-es dans tout le processus et que des droits comme

ceux à l'information, d'enquêter dans les milieux de travail, de refuser d'accomplir un travail

comportant des risques de pollution ou de contamination leur soient reconnus.

R.B.

Le Reel du mégaphone en tournée

Vous avez raté *Le reel du mégaphone*, le documentaire de Serge Giguère mettant en vedette des grévistes et des musiciens ? Ce film de l'ONF, qui traite de musique traditionnelle et de militantisme, part en tournée. Il sera possible de le visionner aux endroits suivants : à la Cinémathèque québécoise du 7 au 14 octobre à 18 h 30 ; au Festival international des arts traditionnels de Québec du 8 au 10 octobre ; au Festival des Grandes gueules de Trois-Pistoles du 8 au 10 octobre ; à la Maison de la culture Villeray le 5 décembre. La vidéo-cassette est disponible à l'ONF : 1 800 267-7710.

L.-S. H.



Service de syndicalisation de la CSN
1 800 947-6177

Coupon de participation

Nom et prénom : _____
 Syndicat : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____
 Province et code postal : _____
 Tél. travail : _____ résidence : _____
 Télécopieur : _____

- Je souhaite devenir membre d'AI et recevoir la revue AGIR (35 \$)
- Je fais un don (chèque ci-joint) à la campagne de financement au montant de _____ \$

Découpez et postez le coupon à
Amnistie internationale
 Réseau syndical
 6250, boul. Monk, Montréal, QC, H4E 3H7
 Télécopieur : (514) 766-2088
 info@amnistie.qc.ca • www.amnistie.qc.ca

Émettre le reçu au nom de
 Mme M. Organisme

DU TEMPS POUR LA PRÉVENTION

MAINTENANT !

